

<i>EHPAD du pays d'Urfé ST JUST EN CHEVALET</i> 04.77.65.01.38	Fiche de poste Aides-soignants(es)	<i>Date de création :</i> 14/03/2022
		VERSION 1

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

- Décret du 18 août 2004 article R 4311-4
- Circulaire du 19/01/1996 relatifs aux rôles et missions de l'aide-soignant

IDENTIFICATION DU POSTE

METIER : aide-soignant (e)

POSITION DU POSTE DANS L'ETABLISSEMENT :

- Hiérarchique
- **Fonctionnelle**

MISSION DE LA STRUCTURE :

- Collaborer à la prise en charge globale des personnes âgées hébergées en préservant leur autonomie et favorisant la notion de lieu de vie.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets de vie, de soins et d'animation des résidents.
- Réaliser l'entretien de l'environnement proximal des résidents.

HORAIRES DE TRAVAIL DANS LA STRUCTURE :

- Poste en 7h30 ou 12h la journée, poste en 10h la nuit
- Horaires de jour : 6h30 à 14h, de 13h30 à 21h ou de 08h à 20h
- Horaire de nuit 20h45 à 06h45

MISSIONS DU POSTE :

Les fonctions sont conformes aux textes régissant la profession d'aide-soignant. L'aide-soignant(e) :

- Travailler en collaboration pluri professionnelle.
- Collaborer à l'élaboration du projet de vie et du projet de soins du résident en partenariat avec l'entourage.
- Assister les résidents dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne en prenant en compte leurs besoins et leurs ressources.
 - Mobiliser, installer la personne et assurer les soins en faisant du confort une priorité.
- Respecter les habitudes de vie et les choix de la personne soignée dans la limite des contraintes institutionnelles et en lien avec le projet de vie du résident.
 - Participer à l'amélioration du cadre de vie (rangements, décoration, ...) et contribuer à créer une ambiance sereine, conviviale et sécurisante.
 - Contribuer au maintien de l'image de soi de la personne.
- Participer à l'organisation et à la mise en place des activités thérapeutiques et occupationnelles.
- Être attentif aux manifestations dépressives de la personne âgée qui peut présenter un passage à l'acte.
- Participer à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur.
 - Accompagner les patients, résidents en fin de vie et soutenir leur famille.
 - Reconnaître une situation d'urgence, alerter l'infirmier(e) et contribuer avec celui-ci à dispenser les gestes de premier secours.
- Gérer le linge des résidents.
 - Participer à la préparation et à la prise des repas.
 - Participer à l'encadrement des étudiants en stage.
 - Participer aux différentes réunions de travail.
- Participer au bio nettoyage de l'environnement du résident

PROFIL DES COMPETENCES EXIGEES DU POSTE :

L'aide-soignant(e) devra être capable de :

- Avoir du discernement dans l'appréciation de l'état de santé de la personne soignée.
- Transmettre oralement et par écrit les observations cliniques.
 - Déterminer des priorités dans les soins tout en faisant preuve de souplesse dans son organisation et en tenant compte du projet de vie de chaque résident.
 - Adapter son mode de communication et son savoir-être aux résidents présentant des troubles cognitifs et du comportement.
- Faire preuve d'écoute et d'empathie auprès des résidents et de leur entourage.
- Maîtriser les gestes de manutention et l'utilisation des aides techniques.
- Assurer un rythme de travail soutenu
- S'inscrire dans une réflexion éthique sur le vieillissement, la dépendance, la démence et la mort.
- S'inscrire dans un processus d'approfondissement de connaissances spécifiques à la gériatrie :
 - Le processus de vieillissement, les syndromes démentiels, les troubles du comportement, la bientraitance.
 - Les soins non médicamenteux (la pratique snoezelen, le toucher dans les soins, ...)

- Les différents outils d'évaluation : grille AGGIR (Autonomie Gériatrique Groupes Iso Ressources), ECPA (Echelle Comportementale de la douleur de la Personne Agée).
- Se donner les moyens de se former à la méthode des transmissions ciblées et à l'utilisation de l'outil informatique.
- Trame régulière incluant un week-end sur deux de repos, sauf nécessité de service.
- Programmation systématique des congés sur l'année.

RESPONSABILITE ET AUTONOMIE

Instructions reçues de :	Le Directeur de l'EHPAD du Pays d'Urfé
Contrôlé par :	Le Cadre de Santé
Travail en coordination avec :	Médecins, médecin coordinateur, l'ensemble des membres de l'équipe, les différents intervenants extérieurs (équipe mobile de gériatrie, de psychiatrie, les pharmaciens, les bénévoles...)

PARTICULARITES DU POSTE :

Horaires	Poste en 7 h 30 ou 12 h la journée Poste en 10h la nuit
Repos hebdomadaires	Variables
Astreinte	Aucune
Temps de repas	20 minutes
Congés annuels	25 (+/- 2 jours de hors période ; +/-2 jours supplémentaires si plus de 20 jours de dimanches et fériés travaillés)
Conditions matérielles	5 tenues vestimentaires